



Route de la
Durance
04100
MANOSQUE

N° 30
4e trimestre 2009

La lettre du CERPAM

Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes Méditerranée

Avec le soutien financier du Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur et de l'Etat

SOMMAIRE

- National : le CERPAM accueille les Journées Nationales 2009 de l'Association Française de Pastoralisme
- Régions méditerranéennes : rénover les références caprines pastorales
- Régional : Assemblée Générale du CERPAM dans les Préalpes de Grasse
- Régional : les chiens de protection, un risque professionnel pour les agents pastoralistes
- Alpes-de-Haute-Provence : renouvellement dans l'équipe CERPAM départementale
- Hautes-Alpes : un futur site Natura 2000 sur le Plateau d'Emparis - Goléon
- Alpes-Maritimes : rencontres du Réseau « Coupures de Combustibles »
- Bouches-du-Rhône : des troupeaux dans les collines de Marseille
- Var : vipères et BOA sur le camp militaire de Canjuers
- Vaucluse : le nord ouest du département se réveille progressivement au pastoralisme
- Vient de paraître : le « Guide pratique pour l'entretien des coupures par le pastoralisme »
- Problèmes de réception de cette lettre ?

National : le CERPAM accueille les Journées Nationales 2009 de l'Association Française de Pastoralisme

L'Association Française de Pastoralisme fédère à l'échelle nationale les organismes et les personnes intéressés par le domaine du pastoralisme en France, des éleveurs et

bergers aux enseignants et chercheurs, des services pastoraux et parcs nationaux ou régionaux aux services du Ministère de l'Agriculture. Des Journées Nationales de rencontre rythment chaque année ses manifestations. Pour 2009, le CERPAM a pris en charge leur organisation, en partenariat avec la Maison de la Transhumance, le Parc national du Mercantour et la Comunità Montana Valle Stura en Piémont italien.



C'est ainsi sous le signe des coopérations franco-italiennes que les Journées 2009 ont été réalisées, avec le soutien financier du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, du Conseil Général des Alpes de Haute Provence et de la Comunità Montana Valle Stura. Plus d'une centaine de personnes y ont participé, venant des différentes régions pastorales de France comme de la Valle Stura, du 16 au 18 septembre. Première étape en Italie, à Pietraporzio, d'abord pour l'assemblée générale de l'association en soirée du 16 ; puis, le lendemain 17, découverte du pastoralisme en Valle Stura avec la rencontre sur ses pâturages d'un éleveur de bovins de race Piémontaise, suivie de la visite d'un alpage communal utilisé par un troupeau ovin de race Sambucana ; enfin, pour terminer la journée, visite commentée de l'éco-musée de Ponte Bernardo et de l'atelier de fabrication fromagère. La seconde étape le 18 était française, dans le vallon du Lauzanier, avec le Parc national du Mercantour et les éleveurs utilisateurs des alpages du secteur, en mettant l'accent sur les partenariats transfrontaliers entre Parcs nationaux pour la réhabilitation du Col de Larche, sur la réorganisation foncière des unités de pâturage, sur la cohabitation entre activités pastorales et multiusage du territoire. Un vrai succès salué par tous les participants, auquel ont largement contribué la mobilisation chaleureuse de nos collègues italiens et la présence remarquée des élus du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, de la région Piémont, du Conseil général des Alpes de Haute Provence.

Pour plus de renseignements :
cerpam.manosque@wanadoo.fr

Régions méditerranéennes : rénover les références caprines pastorales

Le 12 octobre 2009, une réunion a été organisée à Nîmes avec les techniciens caprins de nombreux départements de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon et Rhône-Alpes. Dans le cadre du Réseau caprin pastoral méditerranéen constitué par les structures partenaires de l'UCP (CERPAM, SUAMME et Institut de l'Élevage) et la Chambre régionale d'Agriculture de Corse, cette journée d'échanges était destinée à restituer les premiers acquis du programme engagé en 2008 avec, pour son volet Provence, le concours financier du Conseil Régional et de l'Union Européenne.

Deux stages conduits dans les Alpes-de-Haute-Provence et le Gard ont en effet permis de mieux comprendre comment sont valorisés de façon durable des territoires pastoraux par des troupeaux caprins fromagers conduits en gardiennage. Au sein du territoire pastoral, les chèvres et leur berger sélectionnent des secteurs-ressource aux caractéristiques attractives en termes de forme de relief, structure de végétation et distance à la chèvrerie. Le pilotage du pâturage par le berger vise à relancer la motivation au pâturage des animaux, pour une meilleure efficacité alimentaire du temps passé dehors, mais aussi et tout autant pour préserver l'avenir de la ressource ligneuse en limitant les niveaux de consommation sur les arbustes et les branches basses des arbres en chaque endroit. Ce sont ainsi des niveaux de chargement très « prudents » qui sont réalisés, dans des exploitations caprines qui ont fait la preuve de la durabilité de leurs pratiques pastorales après plus de 20 ans de valorisation de la chânaie-verte. Les techniciens caprins sont demandeurs de références techniques afin de pouvoir conseiller les éleveurs sur leurs pratiques pastorales, notamment dans le cadre d'installations en massifs boisés, références qu'il s'agit de formaliser. Reste aussi à préciser les itinéraires techniques de pâturage des chèvres en parcs clôturés visant à renouveler la ressource ligneuse. Cette journée technique s'est conclue par une visite de l'une des deux exploitations suivie, à Langlade près de Nîmes.

Pour plus de renseignements :

Régional : Assemblée Générale du CERPAM dans les Préalpes de Grasse

Un site Natura 2000 dans lequel les enjeux de biodiversité sont directement liés au maintien ou à la reconquête de milieux ouverts, et sont convergents avec les besoins des activités pastorales ; un opérateur Natura 2000 – la Communauté d'Agglomération Sophia-Antipolis – consciente du rôle des pratiques pastorales dans la gestion de son territoire et attachée à l'implication des éleveurs ; un document d'objectifs (DOCOB) Natura 2000 intégrant la place du pastoralisme dans la conservation des habitats et décliné concrètement par un schéma opérationnel d'application ; des élus locaux fortement investis dans la vie de leurs communes, en jouant les cartes de l'agriculture et de l'environnement pour tracer une voie d'avenir de leur territoire face au littoral sur-urbanisé de la Côte d'Azur ; des éleveurs ovins sédentaires ou transhumants utilisateurs de surfaces pastorales conséquentes, de même que quelques éleveurs caprins, les uns et les autres soucieux de consolider leurs pratiques extensives et de les mettre au service des enjeux environnementaux ; un animateur technique – l'Office National des Forêts – travaillant en pleine harmonie avec tous ses partenaires et intervenant en collaboration continue avec le CERPAM.



Telles sont les caractéristiques du site Natura 2000 des Préalpes de Grasse, qui alimentent une intense dynamique de réalisations : 7 contrats mis en place avec les propriétaires publics ou privés pour 340 000 € de travaux de réhabilitation ; 10 contrats agro-environnementaux souscrits par les éleveurs pour une surface engagée de 1 500 ha,

création de plusieurs impluviums pour l'alimentation en eau des troupeaux, etc. Les meilleures conditions étaient ainsi réunies pour la matinée technique de l'Assemblée Générale du CERPAM, le 15 octobre 2009, avec une centaine de participants. Ce qui a permis à Francis SOLDA, son Président, de souligner qu'en de telles circonstances, « *élevage pastoral et environnement peuvent faire très bon ménage, dans l'intérêt de l'un comme de l'autre* », en notant que ce mariage heureux est bien le fruit de la qualité des partenariats locaux.

Dans le même esprit, le repas s'est tenu sous chapiteau à Caussols, en faisant appel aux produits locaux de la coopérative de vente directe « *Le marché de nos collines* ». L'après-midi, l'assemblée générale statutaire a pris acte d'une année et d'un budget 2008 satisfaisants, et de perspectives équivalentes pour 2009, grâce à des financements publics stabilisés de la Région, des Départements, de l'Etat et de l'Union Européenne, qui couvrent 60 % des dépenses du CERPAM. Mais un point central d'inquiétude était au cœur des débats : l'avenir très incertain dès 2010 des aides de démarrage et de la PHAE collective pour les Groupements Pastoraux, qui constituent pourtant le moteur essentiel de la modernisation et de l'organisation du pastoralisme régional. Avec d'autres régions pastorales de France, les instances nationales ont été interpellées. Les réponses n'ont pas encore été données.

Pour plus de renseignements :
algouty@cerpam.fr

Régional : les chiens de protection, un risque professionnel pour les agents pastoraux

Les chiens de protection se multiplient beaucoup plus vite que les loups dans nos montagnes des Alpes du sud. Si ces chiens se révèlent de plus en plus indispensables face aux dangers que font courir les prédateurs sur les troupeaux, ils suscitent de nouveaux risques pour ceux qui les approchent. C'est ainsi que le CERPAM a organisé une formation pour son équipe technique sur l'approche des chiens de protection sur le terrain au titre des risques professionnels. Cette journée, financée dans

le cadre du fonds formation de l'OPCA 2, s'est déroulée le 7 septembre 2009.

Elle a été animée par Jean-Marc Landry, chercheur et spécialiste des chiens de protection, très présent dans le petit monde du pastoralisme alpin. Ce sont les bases du comportement du chien qui ont ainsi été présentées et notamment les critères indicateurs ou déclencheurs d'un comportement agressif. Les chiens de protection sont peu agressifs naturellement et de par leur éducation, mais ils doivent aussi savoir s'interposer entre le troupeau et un intrus. Dès lors, le comportement de la personne approchant le troupeau doit respecter certaines règles permettant au chien de faire son travail de protecteur. La richesse des informations éthologiques fournies, ainsi que la grande expérience de terrain de l'animateur, ont suscité des échanges passionnants.

Pour plus de renseignements :
cerpam.manosque@wanadoo.fr

Alpes-de-Haute-Provence : renouvellement dans l'équipe CERPAM départementale

Hermann Dodier opérait depuis 7 années dans le département des Alpes de Haute Provence, en binôme avec Dominique Baron. Il intervenait particulièrement sur la grande zone du Verdon et participait avec son collègue à l'animation d'ESTIVALP, la fédération des groupements pastoraux 04. Par ailleurs, de 2003 à 2008, Hermann a également assuré à temps partiel la mission d'animation de l'Association Française de Pastoralisme. Ce temps est maintenant passé, car Hermann a quitté le CERPAM à fin août 2009 pour rejoindre la Chambre d'Agriculture de Savoie dans un poste de conseiller territorial. Toute l'équipe lui souhaite beaucoup de nouvelles découvertes et une pleine réussite dans ses nouvelles fonctions savoyardes !

Le CERPAM a conduit dans l'été la procédure de son remplacement. Le nouvel arrivant est Sylvain Golé, 30 ans, ingénieur ENITA de Clermont-Ferrand comme Hermann. Sylvain est déjà bien connu dans le monde agricole et pastoral des Alpes de Haute Provence du fait de ses fonctions antérieures au Conseil Général, où il traitait notamment les questions pastorales et forestières. Sa prise de fonction

est intervenue au 2 novembre 2009 et nous lui souhaitons la bienvenue au sein de l'équipe technique du CERPAM, en l'assurant que les tâches ne manqueront pas !

Pour plus de renseignements :
dbaron@cerpam.fr

Hautes-Alpes : un futur site Natura 2000 sur le Plateau d'Emparis - Goléon

Un nouveau site Natura 2000 doit voir le jour prochainement sur la commune de La Grave au niveau du plateau d'Emparis et du massif du Goléon. Le CERPAM a été sollicité et étroitement associé pour réaliser un état des lieux de l'activité pastorale sur cette zone. En effet, le pastoralisme tient une place importante dans l'activité de ce futur site. Les 9 alpages couvrent 78 % du territoire. Ils rassemblent environ 40 éleveurs ovins, bovins et caprins dont la moitié réside sur la commune.



En juin dernier, le premier comité de pilotage (COPIL) avait lieu. Il formalisait la mise en route vers un futur site Natura 2000. Le document d'objectif doit être finalisé avant la fin de l'année. C'est un document qui énumère les enjeux de conservation et les objectifs de gestion. Il est important de rappeler l'intérêt d'une telle initiative : outre l'implication des éleveurs locaux dans une démarche de projet de territoire, elle permet aussi d'ouvrir ce site à des contrats de gestion des habitats par le pâturage, notamment les mesures agro-environnementales territorialisées.

Pour plus de renseignements :
svieux@cerpam.fr

Alpes-Maritimes : rencontres du Réseau « Coupures de Combustibles »

Les rencontres 2009 du Réseau Coupures de Combustible se sont déroulées les 13 et 14 octobre dernier dans les Alpes-Maritimes. Elles étaient organisées par le Conseil général des Alpes-Maritimes (Direction de l'Ecologie et du Développement Durable) en collaboration avec la DDEA, l'ONF, le SDIS et le CERPAM. Une cinquantaine de personnes venant de tout le sud de la France (forestiers, pompiers, pastoralistes, représentants des DDEA et conseils généraux, etc.) se sont ainsi retrouvées afin de découvrir les spécificités du département en matière de prévention et de lutte contre les incendies de forêt, à travers le "PDPFCI" (Plan Départemental de Protection de la Forêt contre les Incendies), et les dispositifs particuliers au département, notamment le service "FORCE 06" (Force Opérationnelle Risques Catastrophes Environnement des Alpes-Maritimes). Ce service composé de plus de 200 agents répartis en 13 bases intègre les missions des forestiers-sapeurs, à savoir l'entretien des équipements DFCI (1500 km de pistes, 550 points d'eau), les travaux de débroussaillage, la surveillance des massifs forestiers en période estivale, mais intervient aussi sur les feux naissants et lors d'opérations exceptionnelles (inondations, déneigement...). Il réalise également les chantiers de brûlage dirigé. Le travail de partenariat entre le SDIS 06 et FORCE 06 a aussi été souligné.



Deux visites de terrain ont permis d'illustrer les débats. La coupure de combustible du Mont Macaron est gérée par un syndicat intercommunal regroupant les communes de Cantaron, Châteauneuf-Villevieille et Contes.

Sur ce site, 2 exploitations oléicoles et une transhumance hivernale ovine ont été créées pour aider à l'entretien. Ce sont ainsi 150 ha qui sont pâturées de décembre à avril par un troupeau de 300 agnelles appartenant à trois éleveurs de la vallée de la Roya. Le groupement pastoral est engagé dans un CAD DFCI depuis 4 ans qui lui permet d'embaucher un berger. Le syndicat intercommunal met à disposition les équipements (bergerie, point d'eau, caravane). La gestion concertée du site permet d'optimiser les interventions pour une meilleure efficacité du pâturage : débroussaillage mécanique en plein, ou manuel sur la coupure arborée, ou localisé pour aider le troupeau à mieux valoriser l'espace. Enfin, dans le massif de l'Estérel, c'est la problématique du risque qui a été évoquée, avec le non respect de l'obligation légale de débroussaillage sur des propriétés en contact direct avec une forêt à fort risque ainsi que les actions menées pour y remédier.

Pour plus de renseignements :
algouty@cerpam.fr

Bouches-du-Rhône : des troupeaux dans les collines de Marseille

Le 23 novembre 2009, l'étude concernant les potentialités pastorales sur la communauté urbaine de Marseille (Marseille Provence Métropole) a fait l'objet d'une première restitution auprès des élus. Parmi les 40 000 ha de massifs forestiers concernés, dont les espaces prestigieux de la Côte Bleue, l'Etoile, le Garlaban, la Marcouline, il s'agissait d'identifier les sites à vocation sylvopastorale. Mais malgré les atouts que représentent la demande d'installation de jeunes éleveurs et l'existence d'un important bassin de consommation, la construction de bâtiments d'élevage est souvent très difficile à mettre en œuvre. C'est pourquoi MPM a confié à la Chambre d'Agriculture la réalisation d'une étude des potentialités d'implantation d'activités pastorales, le CERPAM prenant en charge le diagnostic pastoral des surfaces potentielles.



Aujourd'hui, trois éleveurs ovins font pâturer 580 brebis et 70 chèvres sur plus de 2000 ha, dont 1600 ha sur le territoire de la Communauté et écoulent leurs produits en vente directe. Sont également présents deux éleveurs caprins fromagers pastoraux, qui font pâturer 360 chèvres sur presque 1000 ha de la Communauté et produisent des tomes et brousses du Rove très recherchées. Neuf projets pastoraux d'une grande diversité sont proposés par le CERPAM. Il s'agit pour une part de l'accompagnement et du développement de projets déjà identifiés lors d'études préalables, notamment dans l'Etoile et le Garlaban. Mais l'étude a aussi permis de faire émerger trois projets nouveaux : deux installations caprines ainsi que la création d'une place de printemps pouvant évoluer vers une installation ovine.

Pour plus de renseignements :
s.debit@bouches-du-rhone.chambagri.fr

Var : vipères et BOA sur le camp militaire de Canjuers

Au cœur du camp militaire de Canjuers se situe une station d'un reptile rare et protégé, la vipère d'Orsini. Pour la préserver, le Conservatoire des Espèces et Ecosystèmes de Provence et l'Office National des Forêts ont entrepris, dans le cadre d'un programme LIFE, d'importants travaux de restauration de son habitat sur le site du Malay. Il s'agit de reconstituer les milieux ouverts favorables à la vipère en éliminant les accrus de pin sylvestre et en broyant la végétation arbustive (genêt, genévrier, églantier, groseilliers). Les pratiques pastorales sur le site ont été évaluées conjointement par le CERPAM, le CEEP et l'ONF. Un pâturage tardif et plutôt

complet favorise les orthoptères, base de l'alimentation de la vipère d'Orsini.

C'est dans ce contexte que le Camp militaire a décidé l'implantation d'une Base Opérationnelle Avancée, autrement appelée BOA. De quoi s'agit-il ? De la reconstitution à l'identique d'une base militaire en Afghanistan, destinée à l'entraînement des unités devant y servir. Cet important équipement risque d'entraîner d'importantes perturbations sur les circuits de pâturage dans le site NATURA 2000, avec des conséquences sur l'impact sur le milieu naturel et donc pour l'habitat de la vipère d'Orsini.



Un suivi sera mis en place avec les gestionnaires du Camp afin d'évaluer cet impact sur l'habitat de la vipère d'Orsini (suivi des circuits de pâturage, végétation, comportement du troupeau).

Pour plus de renseignements :
cerpam83@free.fr

Vaucluse : le nord ouest du département se réveille progressivement au pastoralisme

Dans cet angle du département très majoritairement occupé par la vigne, jusqu'à ces dernières années aucun projet pastoral n'était en place à part la coupure pâturée du massif de Buisson, sur les communes de Cairanne et Rasteau, qui a fait l'objet d'un contrat MAET DFCI en 2008. Le réveil a commencé il y a 3 ans avec la mise en place d'un pâturage caprin sur pare-feu communal sur Faucon : un projet concrétisé grâce au gardiennage volontariste de l'éleveuse et à la ténacité d'un conseiller municipal, avec l'appui

de l'ONF qui a accepté d'introduire des caprins en forêt. Il s'est confirmé avec l'hivernage du troupeau ovin d'un éleveur de Savoie, arrivé par ses propres moyens en 2007 au cœur du massif des Dentelles de Montmirail sur un domaine viticole privé en reconversion biologique. Avec l'aide ponctuelle du CERPAM et de l'ONF, il a pu utiliser en complément des pare-feux communaux de 3 communes, Crestet, Vaison-la-Romaine et Séguret. Ce site, classé en Forêt de Protection, n'a malheureusement pas pu être inscrit dans le Plan Départemental de Protection des Forêts contre l'incendie (PDPFCI), ce qui interdit à l'éleveur de bénéficier d'un contrat MAET DFCI. Nous essaierons de faire évoluer cet état de fait dans l'avenir car l'éleveur entretient des pare-feux dans ce milieu très sensible à l'incendie.

Enfin cette année, une tournée de fin de pâturage effectuée avec l'ONF a confirmé l'intérêt du pâturage de printemps d'un troupeau ovin gardé sur les communaux de Mornas et Piolenc. Après un essai d'un an, des conventions de pâturage pluriannuelles vont être signées et ainsi conforter l'installation partielle d'une éleveuse sur Mornas qui a fait ses classes en tant que salariée d'une exploitation ovine du Gard voisin, transhumant sur le Vercors. Sur l'ensemble du massif proche du Rhône sur les communes de Mondragon, Bollene, Uchaux et Mornas, des demandes d'entretien par le pastoralisme se précisent, alors même que des projets de reconversion de la vigne sont dans l'air. Un prochain diagnostic pastoral permettra de faire le point des potentialités pastorales de ce secteur.

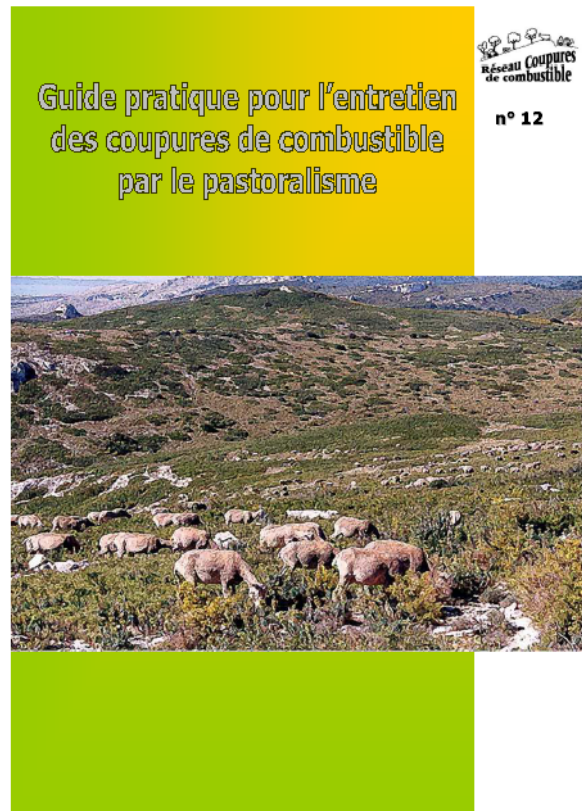
Pour plus de renseignements :
cerpam84@orange.fr

Vient de paraître : le « Guide pratique pour l'entretien des coupures par le pastoralisme »

Rédigé par les pastoralistes membres du Réseau Coupures de Combustible, il s'agit d'un guide pratique présentant les modalités de conception et de gestion des coupures de combustibles destinées à être entretenues par le pâturage. Guide concret et illustré des acquis de nombreuses expériences de terrain, c'est l'ouvrage de référence pour les gestionnaires de la lutte contre les incendies de forêt et un outil précieux pour mobiliser les

solutions pastorales dans nos massifs méditerranéens.

Disponible dans la collection « Réseau de coupures de combustibles », n° 12, août 2009, auprès des éditions Cardère.



Problèmes de réception de cette lettre ?

Pour plus de renseignements :
Contacter : cerpamweb@wanadoo.fr